

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 19 MAI 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 45

Nb. de représentés : 7

Nb. d'absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à 17h16, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 3/87 :

Réhabilitation de la cuisine et réfectoire de l'école Simone de Beauvoir à la Ravine des Cabris - Approbation du plan de financement prévisionnel

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, VIENNE Frédéric, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, RIANI Richard, AGATHE Chantal, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, ADIGADOU Marina, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, LEBON Jean Laurent, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, PAPI Lionel, ANDA SITA Jean Gaël.

REPRESENTE (S) :

MM. NARIA Olivier (par Monsieur David LORION), FONTAINE Emilie (par Monsieur OMARJEE Mohammad), AHO NIENNE Sandrine (par Madame ARAYE Hélène), TAYLLAMIN Patricia (par Monsieur VAYABOURY Patrick), NASSIBOU Guilaine (par Monsieur TAN Willy), VIRY Pascaline (par Madame DERFLA Lisa), POTHIN Henri Claude (par Madame K/BIDI Emeline).

ABSENTS :

MM. DIJOUX Moze.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Lisa DERFLA pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 26 mai 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 12 mai 2026.



Le Maire

Accusé de réception en préfecture
974-21 rue de la République 97400 SAINT-PIERRE
Date de transmission : 06/05/2026
Date de réception en préfecture : 26/05/2026
David LORION

Affaire n°3/87 : Réhabilitation de la cuisine et réfectoire de l'école Simone de Beauvoir à la Ravine des Cabris - Approbation du plan de financement prévisionnel.

Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée délibérante que la Commune de Saint-Pierre souhaite engager des travaux de réhabilitation du réfectoire et de la cuisine de l'école maternelle Simone de Beauvoir, située à la Ravine des Cabris.

Cet établissement scolaire accueille actuellement près de 260 élèves et constitue un équipement public structurant pour ce quartier prioritaire de la politique de la ville.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil et de restauration des élèves, la commune prévoit de réaliser des travaux de réhabilitation et de mise à niveau des locaux et des équipements.

Les travaux envisagés porteront notamment sur :

- des travaux de charpente et de couverture ;
- la réfection de l'étanchéité ;
- la mise en place de faux plafonds ;
- la mise aux normes de l'installation électrique avec l'installation d'un éclairage LED ;
- l'installation d'un système de ventilation et de traitement d'air ;
- l'amélioration du traitement acoustique des locaux ;
- la rénovation des menuiseries, des revêtements de sol et des peintures.

L'estimation des travaux s'élève à **346 000 € HT**.

La participation financière de l'ÉTAT, au titre de la **Dotations Politiques de la Ville - Programmation 2026** est sollicitée.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

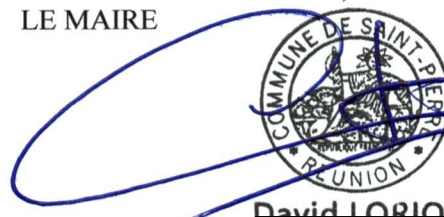
- **ÉTAT - DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE de 2026 : 276 800.00 € HT (80 %)**
- **COMMUNE : 69 200.00 € HT (20 %)**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE :**

- **D'APPROUVER** le plan prévisionnel de financement précité ;
- **DE SOLLICITER L'ÉTAT**, pour l'affectation des crédits au titre de la **DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE de 2026**, sur ce projet ;
- **DE L'AUTORISER** lui, l'élu délégué, le Directeur Général des Services ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à **SIGNER**, sur le fondement des conditions qui sont exposées ci-avant et dans la limite des crédits inscrits au budget, les documents se rapportant à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260519-2026-3-87-DE
Date de télétransmission : 26/05/2026
Date de réception préfecture : 26/05/2026